



Communiqué de presse

Très Haut Débit pour tous : la Banque des Territoires déploie un plan de relance dédié

Paris, le 23 février 2021

Pour la Banque des Territoires, la lutte contre les fractures territoriales passe nécessairement par un aménagement numérique optimal de l'ensemble du pays. La transformation numérique des territoires est un axe stratégique pour la Banque des territoires ; offrir une très bonne connexion à tous et faire émerger des services numériques constituent une des priorités du plan stratégique de la Banque des Territoires.

Afin d'atteindre l'objectif national de 100% de connexion des territoires en 2025, la Banque des Territoires met en place un plan d'intervention en trois volets : la sécurisation physique des réseaux, le complément de couverture THD mobile en Outre-Mer et l'extension de la couverture THD fixe.

Le dispositif mis en place est doté de 120 M€ pour investir en fonds (ou quasi-fonds) propres dans ces projets d'infrastructures numériques et d'une enveloppe de prêts de 150 M€ pour financer les projets du secteur public local sur le long terme.

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires déclare « *La crise sanitaire démontre l'importance du numérique. Les infrastructures numériques doivent être disponibles pour chacun, avec un bon niveau de capacité et de résilience. Les Français, citoyens, commerçants et chefs d'entreprise doivent également bénéficier de services numériques performants. Nous sommes mobilisés pour permettre l'essor de nouvelles capacités.* »

Dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts et pour des territoires toujours plus connectés, la Banque des Territoires va contribuer à l'accélération des déploiements Très Haut Débit fixe et mobile sur l'ensemble des territoires, notamment les plus isolés, ainsi qu'à la sécurisation des infrastructures majeures. La Banque des Territoires a ainsi la volonté d'adresser des besoins non couverts par des engagements publics ou privés, dans une logique de complémentarité pour accompagner et accélérer la réalisation de l'aménagement numérique des territoires.

Trois volets d'intervention

- **Extension de la couverture THD fixe** : avec l'ambition de permettre d'achever la couverture des zones les plus rurales, en donnant notamment la priorité aux habitats isolés. Cela concerne les raccordements complexes dans les zones rurales. On parle notamment de 3 millions de lignes fibre non encore planifiées dont 500 000 raccordements dits « complexes » en zone publique
- **Complément de couverture THD mobile** : pour répondre aux besoins non couverts par le « New Deal Mobile » avec une priorité donnée aux territoires d'Outre-Mer
- **Sécurisation physique des réseaux** : avec l'objectif d'aider à assurer la résilience de ces réseaux essentiels ainsi que les sites Telecom associés, avec une priorité donnée aux zones sensibles aux aléas climatiques

Des solutions de financement multiples

- **Investissements** d'au moins 120 M€, en fonds propres et quasi-fonds propres à des conditions financières incitatives (prise de participation, apport en compte courant d'associés, prêt subordonné)

- **Prêts** à destination des acteurs publics locaux qui s'appuient sur l'offre de prêts PSPL de long terme (jusqu'à 40 ans), 150 M€ mobilisés
- **Complémentarité avec les dispositifs existants** de subventionnement (fonds européens, subvention FSN...)

Ces moyens sont accessibles dans le cadre d'appels à projets lancés par la Banque des Territoires avec des critères de sélection (neutralité et ouverture des réseaux, intérêt général, logique de complémentarité par rapport aux engagements déjà pris, impact environnemental, création d'emplois directs et indirects etc...).

La Banque des Territoires a lancé le 26 janvier 2021 un premier appel à projet auprès des acteurs privés et publics pour la résilience des infrastructures numériques territoriales dans un contexte où les réseaux sont parfois trop exposés (aléas climatique, vandalisme, approvisionnement énergétique et télécom...). Afin de répondre aux enjeux de sécurité et de pérennité de ces infrastructures, cet appel à projet vise à financer par exemple des projets d'enfouissement de réseaux télécoms, des projets de sécurisation de l'alimentation énergétique et télécom de sites majeurs, des projets de renforcement des raccordements d'infrastructures majeures aux réseaux de communications électroniques, et notamment des sites mobiles et des datacenters...

Cet appel à projet est téléchargeable sur le site [banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr) :

<https://www.banquedesterritoires.fr/resilience-securisation-physique-des-reseaux>

De nouveaux moyens pour le développement de services numériques

Pour la digitalisation des commerces

Des accompagnements en ingénierie des villes du *programme Action Cœur de Ville* pour les aider à définir une feuille de route en matière de digitalisation :

- **Une subvention de 20 000 €** pour faciliter à la mise en place de solutions contribuant à la digitalisation des commerces de proximités
- Des financements d'expérimentation et de prototypage de solutions numériques
- Des investissements dans des sociétés innovantes proposant des solutions contribuant à la digitalisation des commerces de proximité, comme par exemple la société Epicery

Pour le développement du secteur de l'e-santé

La Banque des Territoires prévoit de mobiliser plus de 70 millions d'euros d'investissement sur ses fonds propres d'ici 2024 pour :

- Développer les services numériques de support à une organisation territoriale de santé (Amélioration de l'accès aux soins et résorption des déserts médicaux par la télémédecine, mise en place de réseaux de soins, développement des services médico-sociaux à domicile)
- Soutenir les ressources numériques des établissements de santé : équipements, logiciels, données (Amélioration du parcours de soins, mise en œuvre de nouveaux équipements médicaux, accompagnement de la transition numériques des établissements, interopérabilité et sécurisation des systèmes d'information hospitaliers)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67